



Objet: situation de YARA

Sous-Préfecture de Saint-Nazaire 1 Rue Vincent Auriol 44600 Saint-Nazaire

Monsieur le sous-préfet,

Le préfet de la Loire-Atlantique a publié des arrêtés envers la société Yara pour faire suite à des rejets atmosphériques de la tour de prilling qui dépassaient de manière significative les valeurs limites d'émission des poussières ainsi qu'un seuil de pollution dépassé dans le rejet des eaux dans la Loire. Malgré les mises en demeure, la situation a perduré et une instruction judiciaire a été lancée.

Élus au Conseil Municipal de Donges, nous avons interpellé le maire, au vu de la situation et des questions que la situation suppose sur les risques sanitaires encourus par la population et sur les impacts sur l'environnement.

Lors d'une réunion, jeudi 6 mai dernier, le directeur de YARA était invité par le maire, a une présentation de la société YARA lors d'une commission. Son discours montre clairement une contradiction avec le contenu des arrêtés. Le directeur perçoit un acharnement excessif des autorités et des associations et estime que les seuils sont drastiques pour son entreprise dans notre département.

L'arrêté du préfet est considéré comme drastique et exigeant en matière de rejet et il a été qualifié d'erreur depuis 2003. La société assure ne pas avoir de rejets de poussières a plus de 700 m de son site ; elle affirme également avoir réalisé une étude pour démontrer que les demandes de l'État ne sont pas pertinentes tout en déclarant que ses produits sont solubles dans l'eau et sans impact pour l'environnement ou à des seuils minimes.

Considérant l'exposé de Yara sur un diagnostic non partagé avec les services de l'État,

Considérant que la production des références (air Pays de la Loire et les données GERP) par la société Yara seraient en dissonance avec les arrêtés,

Considérant que les arrêtés incriminés sont toujours en vigueur et font l'objet d'un contentieux au tribunal administratif de Nantes,

Considérant les inquiétudes de la population sur la santé dans l'agglomération nazairienne et l'étude épidémiologique en cours,

Nous souhaiterions une information sur la situation du site de Yara à Montoir-de-Bretagne sur les risques pour l'environnement ainsi que pour la santé. Nous sommes, en effet, très étonnés des informations que nous avons pu recueillir de l'entreprise et de toutes ces contradictions.

Espérant une réponse à notre courrier, veuillez recevoir, Monsieur le sous-préfet, nos sincères salutations.

Pour le groupe des élus Mieux Vivre à Donges Mikaël DELALANDE

Mieux Vivre à Donges groupe des elus du conseil municipal de Donges Mikaël DELALANDE – Christine MISIN – Alain PABOIS 38 rue des Irênes 44 480 – Teléphone 06 72 32 18 80 – m.delalande@ville-donges.fr